



MUNICIPALITÉ DE BEX

Pour compléter son équipe, la Municipalité de Bex met au concours un poste à 100% de

Employé polyvalent au service des travaux

Missions principales :

- participer au nettoyage des espaces publics et espaces verts
- entretenir les routes (fauchage, déneigement et salage en période hivernale, etc.)
- participer au ramassage des déchets et autres détritiques du territoire communal (parcs, lieux de promenades, etc.)
- effectuer divers travaux dans le domaine du bâtiment

Profil souhaité :

- CFC dans le domaine du bâtiment ou métiers de la terre
- polyvalence et capacité à travailler en plein air et par tous les temps
- bonne résistance physique
- esprit pratique, sens de l'organisation, fiabilité et conscience professionnelle
- aptitude à travailler aussi bien en équipe que de manière indépendante
- titulaire d'un permis de conduire B1, à l'aise avec les véhicules de travail
- connaissance et respect des règles de sécurité

Conditions spéciales :

- domicile à Bex ou dans les environs immédiats pour assurer les services de piquet
- disponible et flexible

Nous offrons :

- une activité variée au sein d'une équipe dynamique
- les avantages sociaux d'une administration communale

Entrée en fonction :

- de suite ou à convenir

Renseignements :

- M. Jean-François Roachat, chef du service des travaux (tél. 079 212 25 25)
- le cahier des charges peut être consulté sur le site www.bex.ch (Pilier public – Avis officiels, offres d'emploi)

Les emplois mis au concours par l'administration communale sont ouverts aux femmes et aux hommes.

Cette offre vous intéresse et vous êtes prêt à relever ces défis ? Merci de nous faire parvenir votre dossier complet (lettre de motivation, photo récente, curriculum vitae, certificats de travail et prétentions salariales) **d'ici au 28 mars 2025** par voie postale (Commune de Bex, Service des ressources humaines, Case postale 46, 1880 Bex) ou par courriel (rh@bex.ch).

Il ne sera répondu uniquement aux postulations correspondant au profil recherché.